



MICROTEL MULTIMEDIA

**Confédération Française des Fédérations
et Associations de Microinformatique,
Télématique, Réseaux et Multimédia.
187 Avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULÊME**

www.microtel-clubs.fr

microtel.multimedia@wanadoo.fr

Enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le N° W161003279

Assemblée générale dimanche 26 mars 2023 à 10h

Ordre du jour:

1. Rapport Moral 2022
2. Rapport financier 2022
3. Projets 2023
4. Élection du Conseil d'Administration
5. Informations

1. RAPPORT MORAL 2022

Le président présente le rapport moral.

Après plus de quarante ans d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent des espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

L'année 2022 a été la vingt-cinquième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, elle a été impactée par la pandémie de Covid-19, qui a perturbé les activités des associations. Beaucoup d'associations ont du mal à reprendre leurs activités antérieures à la pandémie.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minimale prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni via Internet, au moins une fois par mois sauf au mois d'août pour coordonner le fonctionnement général. En s'appliquant à préserver les liens existants entre les associations et fédérations.

Le Serveur de la Confédération a continué d'évoluer sous la responsabilité de l'équipe technique. Il est accessible via l'url : <http://portail.microtel-clubs.fr> (portail peut être remplacé par www). Il héberge le site permanent de la Confédération, avec des liens fournis par les structures adhérentes pour faciliter l'accès à un maximum d'informations. Il héberge aussi le site du challenge annuel. Il a fait l'objet de travaux importants de la part de l'équipe technique avec la participation du Conseil d'Administration.

Les dernières Rencontres Nationales se sont tenues du 24 au 27 Mars 2022 à Sweet-Home 62 Avenue Charles de Gaulle 14390 CABOURG. Le challenge inter club a été remporté en 2022 par le Cimas - Saran. Ce club a préparé le challenge 2023, en alliant des questions liées à nos activités et des questions sur son territoire et celui qui nous accueille aujourd'hui.

Le Conseil d'Administration a la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération.

Les responsables d'associations qui ont œuvré pour maintenir la pérennité de leurs structures en cette période difficile doivent tous être vivement remerciés pour leur engagement.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération :

Jannine GERLACH pour sa participation au Conseil d'Administration.

Annie THEODET et le Cimas Saran pour l'organisation du Challenge.

Didier CLERMONTÉ, Philippe MANGON, Jean SAQUET et Antoine VIEL pour leur travail sur le serveur confédéral. Jacques GOLDSCHNEIDER, Jean SAQUET pour la mise à disposition de serveurs facilitant les réunions de Conseil d'Administration.

Yves CARTERON et Marie-Claude SZEKANY pour leur travail de Secrétariat. Pierre PUHARRÉ pour la gestion de la Trésorerie.

Sans oublier tous leurs conjoints qui discrètement les soutiennent dans leurs engagements.

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport moral à l'unanimité

2. RAPPORT FINANCIER 2022

Le trésorier présente le rapport financier 2022.

Compte d'exploitation 2022			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	2 156,28 €	Cotisations-Adhésions	1 014,00 €
Rencontres Nationales	12 896,42 €	Inscriptions Rencontres Nationales	13 929,00 €
Eau & Assainissement	29,09 €	Intérêts	290,81 €
Electricité	81,75 €		
Fournitures	59,77 €		
Frais Bancaires	10,50 €		
TOTAL	15 233,81 €	TOTAL	15 233,81 €

Les écarts constatés par rapport au budget prévisionnel, sont peu significatifs.

BILAN 2022			
ACTIF :		PASSIF :	
COMPTE CHEQUE	47,82 €	COMPTE CHEQUE	395,08 €
LIVRET	23 090,81 €	LIVRET	12 063,03 €
		Reprise provisions	10 680,52 €
TOTAL	23 138,63 €	TOTAL :	23 138,63 €

Le Bilan reste sain et permet donc d'envisager l'avenir.

L'Assemblée Générale a approuvé, le compte d'exploitation et le bilan 2022 à l'unanimité.

3. COTISATION CONFEDERALE 2023 ET BUDGET PREVISIONNEL 2023

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 1,20 € la cotisation confédérale 2023.

BUDGET PREVISIONNEL 2023			
DEPENSES		RECETTES	
Rencontres nationales	17 000,00 €	Inscriptions Rencontres nationales	17 000,00 €
Participations aux frais serveurs	1 000,00 €	Cotisations-Adhésions	1 100,00 €
Assurances	200,00 €	Intérêts Livret	350,00 €
Fournitures	100,00 €		
Electricité	80,00 €		
Domaines	40,00 €		
Eau & assainissement	30,00 €		
TOTAL	18 450,00 €	TOTAL	18 450,00 €

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra la gestion du serveur national, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des dirigeants.

L'Assemblée Générale a approuvé le montant de la cotisation confédérale 2023 et le Budget prévisionnel 2023 à l'unanimité.

4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de procéder à l'élection du Conseil d'Administration, le président remercie les membres sortants d'avoir bien voulu renouveler leur engagement.

Liste des candidats au Conseil d'Administration :

Constantin	ANGHELIDI	Animateur Microtel Gagny
Denis	BERTHOZ	Animateur Microtel Gagny
Yves	CARTERON	Directeur Technique de la Fédération Charentes Poitou
Jean-Jacques	CHABERT	Trésorier de la Fédération Charentes Poitou
Didier	CLERMONTÉ	Membre de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
Jacques	GOLDSCHNEIDER	Président de la Fédération Ile de France
Philippe	MANGON	Président de la Fédération Lotharingie
Jean-Pierre	MOESCH	Président Microtel Sartrouville
Didier	MONFRAIX	Vice-Président du Microtel Toulousain
Pierre	PUHARRÉ	Secrétaire de la Fédération Ile de France
Jean	SAQUET	Trésorier de la Fédération Normande
Marie-Claude	SZEKANY	Membre du Bureau Collégial Microtel Montélier
Annie	THEODET	Vice-Présidente du Cimas Saran
Nicole	TROCMÉ	Formatrice Microtel Sartrouville
Ginette	VIDAL	Secrétaire du Microtel Toulousain
Antoine	VIEL	Secrétaire de la Fédération Normande

L'Assemblée Générale a validé, à l'unanimité, la liste de candidats présentée.

5. QUESTIONS DIVERSES

Les prochaines rencontres nationales auront lieu du 21 au 24 mars 2024, au Village Vacances Vallée de L'Yonne 1 Rue de l'orme - 89500 ARMEAU.

Le coût de l'assurance est évoqué, son évolution prohibitive pèse sur la gestion de la confédération, les clubs étant par ailleurs obligés d'assurer leurs biens. Il est décidé de mettre fin au contrat collectif et de négocier un nouveau contrat s'appliquant au seul fonctionnement de la confédération à savoir le stockage des archives et l'organisation des rencontres nationales annuelles à compter du 1^{er} juin 2023.

Réflexions sur le devenir des clubs

Depuis ces dernières années, on constate dans nos clubs comme dans de nombreuses associations une baisse significative des effectifs. Comment remédier à ce problème ?

L'utilisation des logiciels payants tels que le Pack Office Microsoft, les programmes d'Adobe ou autres se révèlent être plus porteurs que la proposition des sessions avec des logiciels libres et gratuits pour attirer et garder des adhérents au sein de nos clubs. Il est proposé des licences très peu chères pour les associations par des sociétés spécialisées dans le commerce de l'informatique.

Pour attirer de nouveaux adhérents, il est possible de produire des documents à distribuer dans les boîtes aux lettres, par exemple, pour signaler qu'il existe un club informatique dans la ville, faire circuler l'information...

Hébergement des Rencontres

Faudrait-il organiser autrement le lieu des Rencontres ? Actuellement lieux choisis en fonction du coût : villages de vacances, périodes en dehors des vacances scolaires, hébergements peu chargés permettant un grand nombre de personnes soit le dernier week-end de mars.

Si c'est le club gagnant qui organise, il doit trouver un hébergement adapté dans sa région et avancer une grosse somme d'argent, et beaucoup de clubs ne peuvent pas se le permettre. Cette solution qui existait voilà quelques années, a dû être abandonnée. La Confédération qui prend en charge l'avance des frais doit aussi renoncer à la location d'un bus pour les sorties en le remplaçant par le covoiturage pour éviter d'augmenter le coût individuel de participation.

D'autre part, il est essentiel de trouver des lieux de séjour bien équipés pour des conférences ou ateliers en matériel informatique et audiovisuel ainsi que reliés au réseau permettant des liaisons en Wifi.

Organisation des Rencontres

Pendant le séjour, des ateliers sont proposés par certains animateurs des clubs et normalement organisés pour les membres des clubs.

Des visites sont aussi proposées en réunion de CA et ensuite réservées par le Président le plus souvent et sont plutôt réservées aux accompagnants.

Comme certaines personnes, animateurs des clubs préfèrent visiter la région de l'hébergement, on peut envisager que les auteurs des ateliers puissent diffuser leur sujet au niveau national permettant de relancer un échange. Lors des rencontres, le côté touristique ne doit pas être négligé attirant ainsi plus de participants, et certaines personnes aimeraient qu'on s'éloigne de la région Ile de France pour découvrir d'autres lieux. Seulement on en revient au budget qui serait augmenté avec le coût du transport.

Des clubs paient la totalité du séjour aux animateurs en récompense de leur implication dans leur club et dans la participation au Challenge et ne veulent pas que la distance soit trop importante pour eux. D'autres clubs procèdent autrement notamment en finançant une partie du séjour.

Vie des clubs

Souvent hébergés gratuitement dans des locaux de la commune, la plupart des clubs peuvent rendre des services et en contrepartie ne demandent pas de subventions ; des représentants du conseil municipal sont invités aux Assemblées Générales, les associations sont partie prenante de la vie de la commune.

Quelques clubs ont dû quitter des locaux prêtés ou loués par la mairie ou comme pour ceux de la fédération Amiposte par la Poste et trouver des solutions acceptables pour ne pas engager de trop grosses dépenses.

Certains clubs accueillent des personnes envoyées par le CCAS, mais cela ne se passe pas toujours facilement car il y a souvent peu de fréquentation mais cela oblige à mettre des animateurs à leur disposition.

Serveur Confédéral

Le serveur de la Confédération a eu des hébergements successifs dans différents clubs ou autre gratuitement, et dernièrement chez O2switch, hébergeur payant mais pas toujours fiable.

Il serait plus intéressant d'avoir un ou plusieurs serveurs hébergés dans les clubs Microtel pour pouvoir configurer à notre image, étant pérennes, on serait alors indépendant et cela permettrait de faire de conférences en ligne avec des vidéos. Le Directeur Technique demande si un club ne pourrait pas étudier la possibilité de mettre un serveur à disposition équipé de Big Blue Botton.

Dans certains clubs existent des serveurs mis à la disposition des adhérents. Faire circuler des informations est souhaitable et d'ailleurs le club Microtel Gagny diffuse une lettre mensuelle, mais cela demande du travail, les informations publiées sur les sujets numériques sont vite dépassées. Faire évoluer les serveurs prend aussi du temps aux animateurs.

Ces échanges ont permis de partager des idées, des expériences et de chercher comment mettre en relation les associations qu'elles soient petites ou importantes avec des systèmes propres à la Confédération, en interactivité.

Le Président :

Jean-Jacques CHABERT

La Secrétaire-Adjointe :

Marie-Claude SZEKANY